



EPIDOR

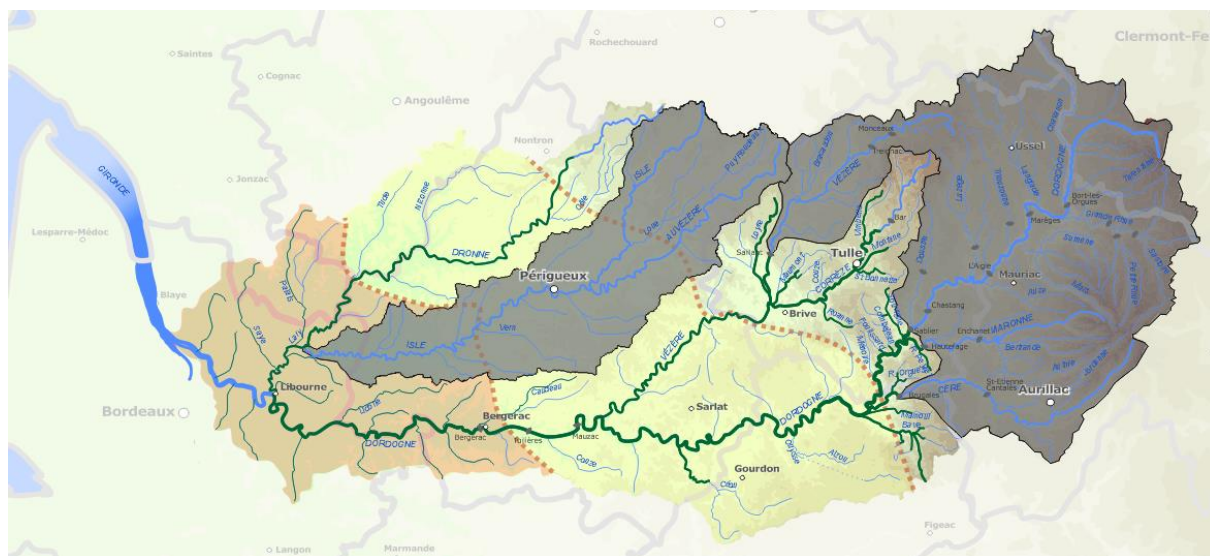
Etablissement Public Territorial
du Bassin de la Dordogne

Etat des lieux des ouvrages hydrauliques de la Dronne (aval Brantôme)

SYNTHESE

PREAMBULE

D'une surface de 2 800 km², le bassin de la Dronne abrite plus de 60 affluents régulièrement répartis. La Dronne traverse pas moins de cinq départements (Haute-Vienne, Dordogne, Charente, Charente-Maritime, Gironde) et trois régions (Limousin, Aquitaine et Poitou-Charentes). Elle abrite des milieux et habitats d'intérêt permettant à de nombreuses espèces piscicoles de s'établir sur le bassin. Il s'agit du dernier grand affluent du bassin Dordogne à reconquérir par les migrateurs avec pas moins de sept espèces (alose feinte, grande alose, truite de mer, saumon, lamproie marine, lamproie fluviatile, anguille) qui potentiellement pourraient effectuer une partie de leur cycle de vie sur le bassin.



Carte des principaux cours d'eau offrant un potentiel d'habitat pour les poissons migrateurs dans le bassin de la Dordogne.

Plusieurs réglementations et plans sont en vigueur sur le territoire national visant le rétablissement des populations de poissons migrateurs. Parmi ceux-ci, la Directive Cadre Européenne sur l'Eau qui demande notamment aux états membres d'atteindre le bon état écologique des eaux d'ici 2015, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Adour-Garonne qui définit entre autres les axes à enjeux migrateurs, le classement des Cours d'eau au titre du L 214-17 du Code de l'Environnement, le Plan national Anguilles etc.

Face aux enjeux migrateurs et réglementaires, l'Agence de l'Eau et l'ONEMA ont souhaité engager un partenariat avec EPIDOR pour analyser les possibilités de reconquête par les migrateurs à l'échelle de l'axe aval de la Dronne (aval de Brantôme). Une étude a donc été menée par EPIDOR afin d'évaluer les possibilités de reconquête pour les migrateurs, notamment vis-à-vis des populations d'anguilles, de lamproies et d'aloses.

L'axe Dronne est pourvu d'une centaine d'ouvrages hydrauliques qui peuvent poser des problèmes à la montaison et à la dévalaison des migrateurs mais aussi avoir un impact sur les milieux humides annexes, les débits et la qualité de la ressource en eau. Ces ouvrages sont partie intégrante du patrimoine de la vallée et sont pour la plupart anciens, remontant au 17^{ème} siècle et encore pour la plupart liés à la présence de moulins.

1. Les aménagements hydrauliques de la Dronne : état des lieux

Au total, 56 ouvrages situés sur le cours principal de la Dronne entre Brantôme et la confluence avec l'Isle (120 km) ont été étudiés (cf. liste en annexe). L'analyse a permis de caractériser les ouvrages (hauteur, état, dérivations), de déterminer leurs usages, de réaliser un diagnostic piscicole à la montaison et à la dévalaison et de collecter des éléments concernant les projets. Une réflexion a également été menée afin de définir des principes d'aménagement possibles afin de rétablir une continuité vis-à-vis des enjeux piscicoles.

1.1 Situation administrative des ouvrages

La majeure partie des ouvrages étudiés se situe en Dordogne et Charente.

D'aval en amont	Nombre d'ouvrages concerné par l'analyse
Gironde	3
Charente-Maritime	2
Charente	12
Dordogne	39

1.2 Usages actuels des ouvrages

On relève un fort attachement des riverains à la vallée de la Dronne qui bénéficie d'un patrimoine naturel, architectural et paysager de qualité et qui permet la pratique de nombreux usages directs ou indirects (prélèvements pour l'eau potable, l'irrigation et l'industrie ; utilisation de l'énergie hydraulique ; pratique des sports et loisirs nautiques : baignade, canoë ; pêche de loisir, agrément etc.)

Les principaux usages directs liés aux ouvrages (seuils et/ou moulins) sont au nombre de six. Ils peuvent être multiples pour un même ouvrage (ex : habitation - captage ; habitation - baignade). Parmi tous les ouvrages étudiés, 12 n'ont aucun usage connu.

Usages directs actuels	Nombre
Habitations, agrément, dont 3 gîtes/ restaurants	26
Hydroélectricité	13
Baignade (St Aulaye, Aubeterre, Salles, Lisle)	4
Captage (AEP, irrigation)	4
Stabilisation du lit (ponts)	1
Accueil du public (Poltrou, Maison de la Dronne)	2
Aucun usage connu	12

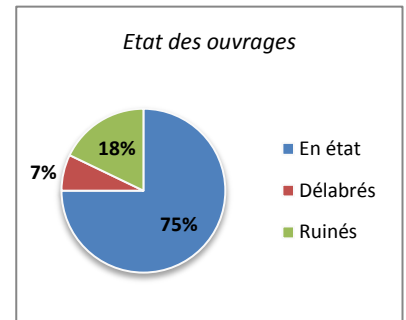
13 ouvrages hydrauliques produisent de l'hydroélectricité. D'autres ouvrages sont équipés de turbines mais ne produisent pas d'électricité en tant que tel comme la maison de la Dronne, pôle d'accueil touristique de la vallée qui utilise sa turbine pour réaliser des démonstrations pédagogiques.

Puissance des ouvrages hydroélectriques en fonctionnement	Nombre
0 - 50 kW	2
50-100 kW	2
100-150 kW	2
150-300 kW	3
> 300 - 650 kW	4
Total	13

1.3 Etat et importance des ouvrages

Si la majeure partie des ouvrages est en bon état, un quart des ouvrages est en état de ruine ou délabré.

Etat des ouvrages	Nombre
En état	42
Délabrés	4
Ruinés	10
Total	56



Les ouvrages sont plus ou moins importants avec des chutes allant jusqu'à 3 mètres 50 (ouvrage de Montfourat). 36 % des seuils disposent de chutes supérieures à 1,50 mètre.

Hauteur (m)	Nombre total d'ouvrages	Nombre ouvrages « en bon état » concernés
0 à 1	23	9
1 à 1,5	13	13
1,5 à 2	16	16
> 2	4	4
Total	56	42

1.4 Enjeux piscicoles pris en compte lors de l'étude

Les enjeux piscicoles différenciés ont été définis selon les différents secteurs de rivière pour les espèces cibles suivantes : grande alose, anguille (stade civelle et anguillette), anguille (stade subadulte), lamproies (marine et fluviatile), cyprinidés et salmonidés.

Enjeux piscicoles pris en compte	Distance à la confluence
Alose	0-30 km
Civelle	0-30 km
Lamproies	0-120 km
Anguille subadulte	0-120 km
Cyprinidés	0-70 km
Salmonidés	70-120

1.4.1 Diagnostic à la montaison

Le diagnostic des ouvrages à la montaison a été réalisé en fonction des enjeux piscicoles déterminés ci-avant. Il met en avant que 73 % des ouvrages étudiés sont difficilement voire très difficilement franchissables pour les poissons. Sur les 56 ouvrages étudiés, 4 disposent d'une passe à poisson mais seule une passe est fonctionnelle vis-à-vis des enjeux piscicoles étudiés.

Diagnostic des ouvrages à la montaison	Nombre
Très difficilement franchissable	21
Difficilement franchissable	20
Franchissable	15
Total	56

1.4.2 Diagnostic à la dévalaison

Douze ouvrages posent problème pour la dévalaison des poissons. Ce sont tous des sites de production hydroélectrique. L'enjeu principal concerne les anguilles qui migrent vers l'estuaire pour aller se reproduire dans la mer des sargasses et qui peuvent être blessées ou tuées lors d'un passage dans les turbines lorsque les plans de grilles ne sont pas adaptés (plans de grilles fines à 2 cm associés à des exutoires de surface).

2. Dispositifs d'aménagements préconisés pour le rétablissement des continuités piscicoles

L'étude permet de dégager des pistes d'aménagements pour permettre le rétablissement des populations de migrateurs sur l'axe aval de la Dronne. Ces préconisations sont une base de travail pour réfléchir avec les propriétaires et avec acteurs locaux sur les possibilités d'aménagements à réaliser.

Pour la montaison plusieurs dispositifs adaptés aux espèces peuvent être préconisés : passes naturelles (rampes à enrochements, rivières de contournement...), passes à bassins, rampes à anguilles, passes à ralentisseurs, prébarrages, solutions pour les bras multiples, etc.



ANNEXE : LISTE DES OUVRAGES DIAGNOSTIQUES SUR L'AXE DRONNE

Nom de l'ouvrage	Commune	Département	Position de l'ouvrage (aval -> amont)
Coutras	Coutras	33	1
Montfourat	Les Eglisottes et Chalaures	33	2
Reyraud	Les Eglisottes et Chalaures	33	3
La Roche Chalais	La Roche Chalais	24	4
Les Herveux	Saint Aiguilin	17	5
Champagne	Saint Aiguilin	17	6
Pommiers	Parcoul	24	7
Parcoul	Bazac / Parcoul	16	8
Talanche	Bazac	16	9
Chamberlane	Bazac	16	10
Auziac	St Quentin de Chalais	16	11
Les Saillants	St Quentin de Chalais	16	12
Puychaud	Les Essards	16	13
Chenaud (les Essards)	Chenaud	24	14
St Aulaye	Saint Aulaye	24	15
Bonnes	Bonnes	16	16
Nadelin	Bonnes	16	17
Aubeterre	Aubeterre	16	18
Moulin neuf (aval)	Laprade	16	19
Mirand	St Antoine de Cumond	24	20
Ragot	Laprade	16	21
Poltrout	Nabinaud	16	22
Vigéraud	Petit Bersac	24	23
Ribérac	Bourg du Bost	24	24
La Bourgeade	Bourg du Bost	24	25
Epeluche	Comberanche et Epeluche	24	26
Papalis	Ribérac	24	27
Rodesol	Allemans	24	28
La Rivière	Villetoueix	24	29
Chalard (Albany)	Ribérac	24	30
Puyrousse	Villetoueix	24	31
Larcy	Villetoueix	24	33
Les Bigoussies	Saint Méard de Dronne	24	33
La Pauze	Saint Méard de Dronne	24	34
Moulin neuf (amont)	Douchapt	24	35
Bressol	Tocane Saint Apre	24	36
Jauzet	Montagrier	24	37
Salles	Montagrier	24	38
Moulin du pont Montagrier	Montagrier	24	39
Bonas	Tocane Saint Apre	24	40
Rouffelier	Lisle	24	41
Jansou	Lisle	24	42
Moulin Pont Lisle	Lisle	24	43
Renamon	Grand Brassac	24	44
Rochereuil	Grand Brassac	24	45
La Barde	Creysac	24	46
Gué de l'éperon	Bourdeilles	24	47
Rigeardie	Bourdeilles	24	48
Bourdeilles	Bourdeilles	24	49
Le Capinet	Bourdeilles	24	50
Les Gadeaux	Valeuil	24	51
Les Genets	Valeuil	24	52
Valeuil	Valeuil	24	53
Amenot	Valeuil	24	54
De Grenier	Brantôme	24	55
Vigonac	Brantôme	24	56